78e ANNEE. — N° 144. MERCREDI 14 DECEMBRE 1938.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'heure n'est pas revenue de reprendre la détestable pratique des crises ministérielles à répétition. Il faut de la durée et de la sécurité pour bien gouverner. L'occasion est offerte à notre régime parlementaire de se réhabiliter. Espérons qu'il en profitera.

Je ne veux pas revenir, après tant d'autres, sur les développements financiers, politiques et sociaux de cette séance parlementaire qui pourra être une « grande journée » si l'on sait en faire sortir les heureuses conséquences qu'elle doit impliquer...

La politique du gouvernement, j'entends par là sa victoire sur la Révolution, a été approuvée par une forte majorité qui rassemblait tous les groupes de la Chambre contre une opposition exclusivement composée de révolutionnaires.

On réclame souvent de la netteté dans la politique ! Eh ! bien, en voilà... ou jamais ! *Antimarxistes d'une part et marxistes de l'autre !* La coupure s'est accomplie juste au point qu'il fallait pour mettre fin à une véritable malhonnêteté. Elle a publiquement séparé ces deux éléments qui sont faits pour s'associer comme l'eau et le feu ; deux éléments inconciliables et qui, par leur nature même, resteront toujours irréductibles l'un à l'autre. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu, il ne pourra jamais y avoir d'accord réel entre les républicains et les collectivistes. Et leur union prétendue n'était qu'une gageure contre la force des choses, un piège électoral et un mensonge dégoûtant d'où sont sortis depuis trois ans les pires maux pour notre pays...

Nous avons vu, cette fois, le socialisme au pouvoir et les affreux dégâts qu'il peut causer. L'expérience aura servi et les désastres pourront être réparés à la condition expresse de ne plus l'oublier.

⁂

Désormais, il est établi ceci que la majorité de la Chambre est hostile aussi nettement que possible à tout ce qui est d'esprit et d'inspiration marxistes. D'où il suit qu'il a fallu un odieux subterfuge pour mettre les marxistes au gouvernement et que M. Léon Blum, en tant que tel, gouvernait contre la volonté du pays. Lui-même et ses partisans sont donc sans droit pour réclamer le pouvoir au nom de ce qu'ils appellent audacieusement la majorité du suffrage universel. C'est une hypocrisie, une ruse grossière pour faire croire au peuple français que les socialistes sont des démocrates alors qu'ils sont par leur doctrine à l'opposé de la démocratie et par leur but de brutaux partisans de la dictature... à condition qu'elle soit exercée par eux !

Et ce fut une des grandes tromperies du Front populaire — que nous avons dénoncée dès le début — de se faire élire sous prétexte de défendre la liberté, alors que de toutes les tyrannies concevables la plus dure et la plus insupportable serait la tyrannie collectiviste !

⁂

Le mépris que ces gens ont du peuple, le peu de cas qu'ils font de ses intérêts et de sa volonté viennent d'éclater dans cette tentative de Coup d'Etat montée par la C.G.T. où le despotisme de quelques meneurs voulait s'imposer à l'immense majorité du pays.

Profitant de ce qu'ils tenaient — ou croyaient tenir — les centres moteurs (Chemins de fer, P.T.T., transports, énergie électrique, mines, ports, travaux publics), ces factieux avaient organisé à leur profit la révolte contre le gouvernement régulier et l'insurrection contre la loi !... Scandale inouï, ils comptaient sur l'appui des fonctionnaires pour renverser le pouvoir légal !

Et si leur coup avait réussi, la France se serait réveillée asservie et ligotée, n'ayant plus pour loi que le bon plaisir de M. Léon Jouhaux !

Les fascistes de la C.G.T. faisaient cela en complicité volontaire ou inconsciente — peu importe pour le résultat — avec le fascisme italien, dont leur tentative favorisait les desseins en affaiblissant notre pays. *Les deux agressions contre la France, celle de Léon Jouhaux et celle de Mussolini, se sont produites le même jour.* Et l'on peut être assuré que celui-ci comptait bien profiter de l'action concomittante menée par celui-là ! *La guerre civile chez nous aurait attiré sur nous la guerre étrangère !...* Je vous dis qu'elle est à retenir cette date du 30 novembre où le Duce donnait le signal de l'assaut contre la France, en même temps que Léon Jouhaux lançait l'ordre de la Grève Générale !

« *La grève du 30 novembre,* a justement dit M. Edouard Daladier, « *fut une grève à caractère politique* « *contre la politique extérieure du* « *gouvernement !* »

⁂

Eh ! bien, on peut assurer que la Chambre a exprimé fidèlement le sentiment populaire en donnant au Président du Conseil et à ses collaborateurs l'approbation qu'il demandait pour ses actes et l'autorité qu'il lui faut pour conduire dans le même sens les destinées de la nation.

Il importe à présent qu'on le maintienne comme on l'a défendu. L'heure n'est pas revenue de reprendre la détestable pratique des crises ministérielles à répétition. Il faut de la durée et de la sécurité pour bien gouverner. Nous les avons assez vu et il nous ont fait assez de mal ces temps où, dès qu'un ministère est formé, la première question qui se pose est de savoir quand il tombera et où toute leur activité devait s'employer non à travailler mais à défendre leur pauvre vie...

Oui. L'occasion est offerte à notre régime parlementaire de se réhabiliter. Espérons qu'il en profitera.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Mondanités félines

Messieurs nos amis les chats tiennent cette année leur congrès avenue de Wagram, et, comme d'habitude, photographes et journalistes s'empressent autour d'eux. Mais, rassurez-vous ! Ce sont des chats gens du monde ; ce sont des chats nantis de pedigrees et de papiers de noblesse ; ce sont des chats cotés, et hautement cotés, à la Bourse des valeurs félines ; bref, ce sont des chats qui, selon moi, n'ont vraiment aucun titre à représenter la corporation.

Je tiens donc à élever une protestation énergique contre cette Exposition fallacieuse, et je demande à tous les amis des chats de se joindre à moi pour que nos adorables amis ne soient plus représentés au suffrage censitaire.

Que l'on me charge d'organiser une exposition des chats, à la fois féline et démocratique ; vous m'en direz des nouvelles ! Depuis le chat de gouttière, couleur escargot, avec son œil futé et ses ruses de voyou parisien, jusqu'au chat de concierge, solennel et ventru, au port de tête duquel il ne manque que le classique bonnet grec ! Le chat, consolation du pauvre, richesse de ceux qui n'ont plus rien ici-bas.

Je voyais l'autre jour passer, sur un quai de la Seine, près de Notre-Dame, un vieux gueux tout couvert de haillons et d'opprobre. Il était si sale, si lamentable, si effondré, qu'on se demandait qu'elle amitié humaine pouvait bien lui rappeler encore qu'il était un homme. Les passants s'écartaient de lui avec appréhension : les agents le suivaient d'un œil circonspect. Même les autres vieux gueux qui, dans un pâle rayon de soleil, grattaient leurs poux et buvaient à même la bouteille leur litre de rouge, se détournaient avec gêne de cette épave.

Mais, bien lové sur son épaule, s'allongeait, tendrement, si je puis dire, un magnifique, un royal chat blanc et noir. Vous savez : un de ces chats qui ont des bottes blanches, et une splendide jaquette noire avec plastron blanc, complétée par une étoile blanche entre les deux yeux...

L'homme regardait son chat ; le chat regardait « son » homme ; et, pour cet animal si méprisant, cet homme, son ami, n'était pas méprisable.

Ainsi, ce misérable, cette épave, avait une raison pour ne pas désespérer : il était réhabilité *par le fait qu'au moins un être, ici-bas, lui donnait cette illusion sans laquelle aucun être ne peut vivre.*

Nicolas LEROUGE.

Informations

A la Chambre

L'important débat sur la politique du Gouvernement s'est terminé dans la nuit de samedi.

Dans la séance de l'après-midi de vendredi, M. Daladier prononce un discours dans lequel il s'explique avec vigueur et netteté sur la tentative de grève politique du 30 novembre, la politique financière et extérieure du Gouvernement et la problème de la minorité.

Dans la séance de nuit, après avoir entendu de nombreux orateurs, l'ordre du jour pur et simple, M. Daladier déclare qu'il pose la question de confiance sur cet ordre du jour qui est voté par 315 voix contre 241.

Amélioration du crédit public

Le vote de confiance émis par la Chambre a eu une répercussion immédiate sur le marché.

Les rentrées de capitaux, qui ne se sont pas interrompues depuis le milieu de novembre, se sont encore accentuées samedi et la position du franc comme « monnaie forte » s'est trouvée confirmée ainsi qu'en témoignent les cours des changes pratiqués samedi à Londres.

Le décret qui paraîtra au « Journal Officiel » abaisse d'un quart de point le taux de tous les bons à court terme, y compris les bons de la Défense nationale à dix-huit mois.

Cette dernière mesure doit avoir une répercussion immédiate sur l'ensemble des cours en incitant les épargnants à se reporter du court terme vers les bons à moyen terme et les rentes.

Les décrets-lois

Parmi les amendements qui seront présentés à la commission des finances figure un texte ayant quelque chance d'être accepté par le ministre des finances et prévoyant un abattement à la base de 6.000 francs pour la contribution nationale exceptionnelle de 2 p. 100 sur les revenus professionnels.

Cet abattement serait porté à 10.000 francs pour les pères de famille à partir de trois enfants avec, comme contrepartie, l'augmentation des droits de succession pour les gros héritages, surtout en ligne colatérale.

Revendications coloniales allemandes

« L'Allemagne ne réclame par ses colonies pour des motifs économiques, mais bien pour des motifs stratégiques, afin d'y établir des bases navales et militaires qui, conjuguées avec les bases navales italiennes, couperaient la France et l'Angleterre de leurs routes impériales et de leurs principales communications maritimes. » C'est ainsi que M. Ribeiro Cartalho, directeur du journal « Republica », expose dans son journal les revendications coloniales allemandes.

Il ajoute : « C'est tellement cela, que l'Allemagne ne parle d'aucune des autres colonies qui lui furent enlevées par le traité de Versailles. Elle veut seulement celles qui lui servent à ce dessein. »

En Espagne

Selon des dépêches parvenues de la frontière franco-espagnole, les forces nationalistes s'apprêtent à lancer une grande offensive contre la Catalogne.

Dix mille soldats italiens, appuyés par une puissante artillerie, sont prêts à coopérer à une attaque de grande envergure contre Barcelone. Un certain nombre de chars de combat, capables d'atteindre la vitesse de 50 kilomètres à l'heure, participeraient au mouvement.

Les concentrations de troupes auraient été ordonnées depuis le 22 novembre, et à l'heure actuelle, l'Aragon et la Navarre sont traversés par des armées qui vont occuper leurs bases de départ.

Les revendications italiennes

Dans le discours qu'il prononcerait le 18, en Sardaigne, M. Mussolini apporterait des précisions sur la nature et la portée des revendications italiennes à l'égard de la France. Le choix de la Sardaigne pour ce discours et la date, 3e anniversaire de la journée au cours de laquelle, en 1935, les femmes italiennes donnèrent leurs alliances pour secourir la patrie assiégée par cinquante-deux nations, ces deux éléments seraient le présage d'un discours de bataille qui marquerait une étape importante dans la période actuelle de tension entre la France et l'Italie.

Les conversations anglo-italiennes

Lord Perth, ambassadeur d'Angleterre, s'est rendu au palais Chigi, où il a été reçu par le comte Ciano.

Le ministre des affaires étrangères d'Italie qui a remis un projet provisoire de programme pour le voyage que M. Chamberlain et lord Halifax feront à Rome en janvier prochain. La visite de lord Perth aurait également eu pour objet l'établissement des questions qui feront l'objet des futures conversations.

Allemagne et Roumanie

Quatre accords réglant les relations économiques entre la Roumanie et l'Allemagne ont été signés à Bucarest.

Le premier consacre le clearing.

Le deuxième est un accord additionnel de commerce. Il prévoit que 25 pour cent des exportations annuelles de pétrole sont assurées à l'Allemagne. En clearing, l'Allemagne achètera quarante mille wagons de blé et 25.000 wagons de maïs.

Le troisième texte prévoit l'entrée en Allemagne d'un contingent augmenté de produits roumains.

Pologne, Allemagne et Italie

Le comte Csaky qui vient d'être nommé ministre des affaires étrangères de Hongrie, a déclaré que le gouvernement hongrois est fermement résolu à « nouer plus étroitement encore d'une manière pratique, les relations entre Budapest, Rome et Berlin ».

EN PEU DE MOTS...

— M. Etter, conseiller fédéral, sera président de la Confédération helvétique pour l'année 1939.

— On déclare qu'en Russie, dans les montagnes de Pamir surnommées le Toit du Monde, une vingtaine de montagnards sont âgés de 120 à 130 ans.

— La grève du Havre est terminée. La Compagnie générale transatlantique compte à l'heure actuelle 2.800 demandes d'inscriptions pour la reprise du travail. Le « Normandie » quittera Le Havre pour New-York le 17 décembre.

— Dimanche, à Pont-Scorff (Morbihan) a été inauguré le monument à la mémoire du général de Langle de Cary qui commanda en 1914, la 4e armée.

— Le Conseil fédéral suisse a pris des mesures pour protéger la démocratie. La loi vise la propagande subversive en général.

— Le gouvernement mexicain a signé avec l'Allemagne un accord de troc selon lequel il exportera, pendant l'année 1939, 17 millions de dollars de pétrole des puits expropriés contre des produits allemands.

— L'application de la semaine de 44 heures dans les arsenaux de la marine de l'Etat a commencé samedi.

NOS ÉCHOS

Histoire écossaise.

Pat arrive au café. Il y trouve ses amis Ralph et John qui jouent aux cartes. Ceux-ci l'invitent à prendre part à la partie.

Pat décline l'invitation :

— Non, leur dit-il, vous jouez de l'argent et la ligne de conduite que je me suis tracée m'interdit de jouer.

— Oh ! nous avons mis si peu !

— Combien ?

— Vingt sous !

— En effet, c'est vraiment peu ; en ce cas, je suis d'accord, mais tout simplement dans le but de vous être agréable.

On distribue les cartes...

Pat ne verse pas ses vingt sous comme convenu. Ses deux amis se regardent. Comment les lui faire donner ? Ils n'osent pas, par délicatesse, lui faire remarquer son oubli. Et voici que les deux rusés compères feignent de se reprocher mutuellement cette erreur :

— Ralph, tes vingt sous !

— Je te les ai mis, c'est toi qui les a oubliés.

— Je te dis que non.

— Tu te trompes.

Pat ne comprend toujours pas. Les autres continuent à se chamailler.

Alors, Pat se relève de sa chaise :

— Mes chers amis, si c'est pour vous chamailler, ça ne peut pas durer, je préfère reprendre mes vingt sous. Et il le fait...

L'exploit héroïque.

C'est Olive qui raconte :

— J'avais blessé la bête assez sérieusement, je la suivais avec la ténacité de l'Indien pour l'achever d'un coup de crosse...

— ? ? ?

— Je la vois... J'approche... Elle se retourne... Mais, plus vite que l'éclair, hhhan ! je lui écrase la tête sous mon talon...

Une inexprimable angoisse étreint l'assistance. Un audacieux, enfin, questionne :

— Dis, Olive, dis... qu'est-ce que c'était ?

Et Olive, très détaché :

— Une alouette !

Petite histoire américaine.

Parfois la lecture des journaux américains ne manque pas de saveur. La Commission de Vénerie de l'Etat d'Utah ayant à résoudre un problème délicat, a trouvé une solution pour le moins originale.

Chaque année les demandes de permis pour chasser le cerf allaient en augmentant et les dix cors se faisaient de plus en plus rares. Pour éviter l'extermination du gibier, pour égaliser en quelque sorte les chances entre l'homme et la bête, la Commission vient de décider que les permis de chasse seront délivrés comme par le passé, — mais que les chasseurs devront se contenter des mêmes armes que les anciens « Peaux Rouges » et ne chasser le cerf qu'avec l'arc et les flèches !...

LE LISEUR.

LECTURES ET IMPRESSIONS

PROMÉTHÉE DÉLIVRÉ

M. Georges Blond, dont j'ai analysé ici-même les deux premiers ouvrages, a tout de suite connu le succès. Paru le mois dernier, son troisième roman lui vaut de plus beaux éloges encore. Pour apprécier ce livre, la grande critique hausse le ton. Elle se sert de termes dont elle n'use qu'exceptionnellement, du moins avec cette force et cet ensemble. Nous entendons M. Léon Daudet déclarer : « Il y a là un accent nouveau... » ; M. Robert Brasillach renchérir : « Un accent personnel si émou- « vant, parfois tragique, que nous « n'avions pas encore entendu... » et M. André Bellessort prononcer le mot mot qui domine tous les autres : « M. Blond sera un maître ! »

Ce concert de louanges me plaît : d'abord parce qu'il est pleinement mérité, ensuite parce qu'il s'adresse à un écrivain attaché au Quercy par des liens étroits, à ses amis quercynois par des soins prévenants. *Prométhée délivré* est, dit-on, en ligne pour un prix littéraire et des plus enviés. Je fais des vœux pour que l'événement confirme ce pronostic. Une telle récompense serait applaudie dans Cahors comme à Saint-Paul-Labouffie... et à Paris.

Je viens de relire *Prométhée délivré* par un de ces après-midi de pluie et de vent qui navrent et défigurent l'Ile-de-France en cette fin de novembre. De fuligineuses nuées courent si bas dans le ciel qu'elles se déchirent aux branches dépouillées des marronniers et des hêtres. Les corbeaux prospectent touffe par touffe le gazon rouillé des pelouses. Au loin, l'amas rouge des toits de Sartrouville noie sa flambée sous la douche épaissie de l'averse. Tout est délavé, terni, souillé dans le décor brouillé que me laisse deviner une vitre striée de pluie...

Si je reprends le livre de M. Georges Blond, me voici replacé dans une atmosphère qui m'est familière. J'ai plaisir à changer avec lui de saison, à retrouver surtout la chaleur et la couleur méridionales, à me ravigoter au soleil qui fait s'épanouir les roses du jardin de M. Calviac et s'exalter le cinabre des briques albigeoises. Plaisir aussi à troquer pour un temps le silence de ma retraite et la monotonie d'une campagne en léthargie contre le mouvement d'une ville en perpétuelle rumeur et même particulièrement agitée aux moments que le romancier choisit pour nous y conduire.

Ce n'est point que M. Georges Blond s'attarde à de longues descriptions. L'action reste son principal souci. En peu de mots il en établit le cadre. Mais une phrase suffit à cette mise en place quand elle est nette et lumineuse comme celles dont cet écrivain sait user. Un livre vigoureux, abondant, tragique perdrait à se charger de fioritures.

Le Prométhée moderne dont le supplice et la délivrance font l'objet de ce nouveau récit de l'auteur de *l'Amour n'est qu'un plaisir* et du *Journal d'un imprudent,* se présente à nous comme une victime de ses propres erreurs. De souche paysanne, Calviac se targue d'être devenu une gloire de chef-lieu, le premier avocat de sa ville, le politicien le plus influent de son département. En accédant à la bourgeoisie, il s'est soumis aux pires pratiques de ce milieu : le mariage d'argent, l'enfant unique, la vie étriquée dans un manque complet d'accord familial. Hors de chez lui, son éloquence naturelle lui vaut succès après succès au Palais et sur le Forum. Il est président du Conseil général que les pouvoirs publics cajolent et que sollicite une clientèle exigeante. Reluisant au regard de tant d'autres, un pareil état ne saurait pourtant suffire à un homme doué d'un intellect et d'un tempérament comme les siens. Il le sentait confusément. Une rencontre l'éclaira. Par hasard, une femme passe à sa portée. Il l'approche. Elle lui cède. Elle est énigmatique, inquiétante même, mais vive, adroite et belle, tout à fait différente d'allures et de propos de celles qu'il connut jusqu'alors. Et voilà Prométhée libéré de son rocher, arraché aux serres tenaces de ses routines.

Il ne s'en défera pas d'un coup. L'épaisse sottise de sa femme l'y pousserait. La politique elle-même, dont l'attrait se change en lassitude, ne le retiendrait pas. Mais il y a sa fille. Il se souciait peu d'elle jusqu'ici. Elle est laide, effacée, triste. Après une jeunesse flétrie par une solitude morale absolue, elle connaît la flétrissure physique d'une maladie inavouable. Elle confesse pourtant cette déchéance à son père, l'émeut, le ramène auprès de sa mère agonisante, mais ne fait rien pour le retenir dans la maison qu'il déteste. Alors, il suffit à Calviac de sentir, dans une réunion électorale, la désaffection outrageante de ses dévôts de naguère, pour qu'il abandonne définitivement Albi pour Paris, sa famille pour sa maîtresse. Celle-ci toute étrange qu'il la trouve et dangereuse qu'il la sente, lui est devenue indispensable. Le démon de Midi, en maîtrisant Calviac, l'a affranchi de tout scrupule. Vers quels nouveaux supplices court maintenant Prométhée délivré ?

M. Georges Blond s'est donné un sujet rude et scabreux. D'autres écrivains en élisent d'aussi difficiles. La plupart les abordent en biaisant ; ils les affadissent peu à peu par ces habiletés que certain public considère comme le fin du fin de l'art du romancier. M. Georges Blond ignore ces roueries. Il a choisi une route malaisée. Il s'y engage franchement, ne cherche aucun détour, n'hésite devant aucun obstacle. Servie par des moyens excellents, cette probité courageuse nous avait valu de lui deux beaux ouvrages. Le troisième est vraiment un maître-livre.

Où trouver dans l'un quelconque des romans parus en ces derniers temps, une suite de chapitres aussi empoignants, aussi pathétiques que dans celui-ci ? Comme le réclame son titre, *Prométhée délivré* est une tragédie ; non pas une tragédie froide et guindée, mais plus mouvementée, plus âpre, plus émouvante à chaque nouvel épisode, depuis les scènes de la leçon d'espagnol et du mouchoir révélateur, jusqu'à celle de la manifestation front-populaire, en passant par l'excursion à Chalon, la promenade aux Tuileries, la course délirante de Jeanne à travers Paris et l'aveu que la jeune fille fait à son père de son mal et de sa détresse.

Ainsi, l'art sincère et fort d'un conteur actuel parvient, sans fausser leur vraisemblance, à élever des personnages comme nous en coudoyons tous les jours dans la rue, sur le plan dramatique des héros d'Eschyle...

Eug. GRANGIÉ.

Chronique du Lot

Chambre de commerce du Lot

Séance du 28 novembre. Présidence de M. Orliac, Président. M. le Préfet du Lot assiste à la séance.

Réorganisation des régions économiques. — M. le Président donne lecture de la Circulaire du 12 octobre 1938 de M. le Ministre du Commerce.

Cette Circulaire rappelle que les Chambres de Commerce gardent la faculté d'adhérer en seconde ligne aux Régions Economiques limitrophes de leur circonscription, dans les conditions prévues à l'article 1er du décret du 28 septembre 1938.

Dans ces conditions, M. Orliac demande à ses collègues s'ils ne pensent pas que la Chambre de Commerce du Lot, rattachée à la Région économique de Toulouse, doive demander à continuer à adhérer, à titre secondaire, à la Région de Bordeaux, avec laquelle elle a de nombreuses affinités commerciales.

Il indique, d'autre part, que, par suite de la réorganisation des Régions économiques et de la constitution de la S.N.C.F., la Chambre de Commerce du Lot doit, à son avis, faire partie à titre principal de l'Office des Transports du Sud-Ouest et accessoirement de celui du Centre-Ouest.

L'Assemblée se prononce dans le sens indiqué par son Président.

M. Orliac communique ensuite un rapport de M. Dumas sur le rôle des Régions économiques en matière de mobilisation économique.

Transport des pailles, fourrages, etc... — Réponse de l'Office des Transports du Sud-Ouest à une demande de la Chambre de Commerce.

Par suite de l'amélioration des récoltes, cette question n'offre plus aujourd'hui un grand intérêt.

Electrification de la ligne Brive-Montauban. — M. le Président de la Chambre de Commerce de Tulle soumet à la Chambre de Commerce du Lot un vœu émis par sa Compagnie en faveur de l'électrification de la ligne Brive-Montauban et lui demande de prendre une délibération dans le même sens.

Cette délibération est prise à l'unanimité.

D'autre part, M. Orliac est autorisé à faire le nécessaire pour qu'une délégation des Présidents des Chambres de Commerce intéressées soit reçue par M. de Monzie, Ministre des Travaux Publics, qu'elle entretiendra de cette question.

Candidature de M. Ducrot. — M. le Président donne lecture d'une lettre du 10 novembre, par laquelle M. Ducrot, Architecte départemental, pose sa candidature aux fonctions d'architecte de la Chambre de Commerce.

L'Assemblée décide de faire connaître à M. Ducrot que la Chambre de Commerce du Lot n'a jamais eu d'architecte particulier et que, dans le cas où elle entreprendrait des travaux importants, elle ouvrirait un concours auquel elle ne manquerait pas de l'appeler à participer.

Bourses. — La Chambre accorde, pour l'année scolaire 1938-1939, une bourse de 500 fr. à M. Dutrieux, à Cahors, en faveur de son fils élève de l'Ecole pratique de Brive.

Elle renouvelle, pour la même année scolaire, les bourses de 500 fr. précédemment allouées à MM. Germain, Salgues et Laplaze.

Comité de la VIIIe Région économique. — M. Boi, délégué, rend compte de la réunion du 17 octobre 1938.

Il signale que le Comité a examiné la question de la réorganisation des Régions économiques et manifesté le désir de conserver la Chambre de Commerce du Lot en raison des intérêts commerciaux communs du Lot et de la région bordelaise et des facilités offertes à nos exportants par le port de Bordeaux.

Le vote émis au début de la présente séance donne satisfaction au désir exprimé par le Comité de la VIIIe Région.

Courtiers de campagne. — Cette question, qui n'offre pas un intérêt immédiat pour notre département, a été discutée par le Comité qui estime que la profession de courtier dit de campagne doit être réglementée sur certains points.

Le Comité s'est également occupé de la suppression des Economats de Chemins de Fer, du projet de loi sur l'organisation de l'industrie de la chaussure et de la question de l'établissement d'une zone franche dans le port de Bordeaux.

Office des transports et des P.T.T. du Centre-Ouest. — M. Besombes, délégué, rend compte de la réunion du 25 octobre 1938.

A. *Arrêt du train 51 au Pournel.* — Sur cette question, que la Chambre de Commerce du Lot avait fait inscrire à l'ordre du jour de la réunion, M. Besombes dit qu'il n'a pu obtenir satisfaction de la part du Directeur de la Région du Sud-Ouest et de la S.N.C.F. Mais il a fait adopter par l'Office un vœu qui a été transmis à M. le Ministre des Travaux publics.

B. *Majorations de tarifs.* — L'Office demande à la S.N.C.F. de vouloir bien prévenir les Offices de Transports quelques jours avant la mise en vigueur de nouvelles surtaxes voyageurs ou augmentations de tarifs.

C. *Colis postaux.* — L'Office a émis le vœu que soient supprimées les limites de dimensions et de volume pour les colis postaux entre la France et l'Algérie en ce qui concerne les marchandises de faible densité.

D. *Coordination des transports.* — Exposé des modifications apportées par les décrets-lois du 12 octobre 1938 à la réglementation antérieure, concernant notamment : l'élargissement de la zone de camionnage rural, les facilités pour les transports intéressant les coopératives et syndicats agricoles, l'exemption dans certains cas du carnet de bord et l'extension de la zone de franchise pour les transports privés.

Assemblée des Présidents. — Parmi les questions à l'ordre du jour de la réunion du 8 novembre 1938, M. Besombes, délégué, signale les suivantes :

A. *Semaine de 40 heures.* — L'Assemblée émet le vœu que la durée moyenne du travail hebdomadaire soit augmentée et que des heures supplémentaires suffisantes, rétribuées au tarif normal, soient accordées aux entreprises pour surcroît de travail.

B. *Commerçants créanciers et débiteurs de collectivités locales.* — L'Assemblée émet le vœu que toutes dispositions utiles soient prises en vue de faciliter aux entreprises créancières de collectivités locales, le paiement des impôts qu'elles doivent à ces mêmes collectivités.

C. *Coopératives de production.* — L'Assemblée émet le vœu que soit modifié dans le plus bref délai, le statut fiscal des coopératives de production, de manière qu'elles soient, à l'avenir, soumises au droit commun.

Office des transports et des P.T.T. du Sud-Ouest. — M. Besombes, délégué, indique que la plupart des questions examinées à la réunion du 21 novembre 1938 figuraient déjà à l'ordre du jour de la réunion de l'Office du Centre-Ouest du 25 octobre, dont il vient de rendre compte.

Toutefois, il doit signaler que l'Office du Sud-Ouest a longuement discuté de la suppression, maintes fois demandée, des Economats de Chemins de Fer. L'Office demande que soit votée la proposition de loi de M. Sandubray, député, comportant la suppression de tous les Economats, Groupements d'achats ou Organismes analogues fonctionnant dans les entreprises privées et interdisant à toute Administration publique de s'annexer un Economat, un Groupement d'acheteurs ou un Organisme similaire.

Fermeture des banques. — En conclusion d'un rapport de M. Bramel, la Chambre de Commerce émet le vœu :

Que des dispositions soient prises pour éviter le retour de la fermeture des Banques pendant quatre jours, comme cela s'est produit pour l'échéance de fin octobre 1938 ;

Que les Banques privées et la Banque de France adoptent toujours les mêmes jours et heures d'ouverture ;

Que lorsque l'échéance tombe un jour férié, le départ des crédits et débits soit fixé à la même date.

Accidents automobiles des voyageurs de Commerce. — A la suite d'un rapport qu'il présente sur cette question, M. Mayaudon propose à l'Assemblée le vœu suivant qui est adopté à l'unanimité :

Que les représentants, placiers ou voyageurs, qui circulent dans des véhicules leur appartenant soient seuls responsables des sinistres ou dommages quelconques qu'ils peuvent causer dans l'exercice de leur profession et que leurs employeurs ne puissent être recherchés ou inquiétés à ce sujet ;

Qu'en conséquence tous les propriétaires d'automobiles soient tenus de contracter auprès d'une Compagnie agréée par l'Etat une assurance contre le recours des tiers et la responsabilité civile, pour un montant illimité ;

Que cette assurance soit constatée sur une carte valable pendant la durée du contrat, devant servir obligatoirement de permis de circulation et être produite à toute réquisition.

Autobus départementaux. — A titre d'information, M. Orliac met ses collègues au courant des pourparlers actuellement engagés entre le Conseil général du Lot et la S.T.A.P.O.

LES LIVRAISONS DE TABACS EN 1939

MAGASIN DE CAHORS

Première commission. — Ouverture des livraisons, 10 janvier 1939 ; clôture des livraisons, 17 février 1939.

Deuxième commission. — Ouverture des livraisons, 3 janvier 1939 ; clôture des livraisons, 1er mars 1939.

Troisième commission. — Ouverture des livraisons, 2 février 1939 ; clôture des livraisons, 1er mars 1939.

Commission Paraguay (Aveyron). — Ouverture des livraisons, 5 janvier 1939 ; clôture des livraisons, 9 janvier 1939.

Commission Paraguay (Lot). — Ouverture des livraisons, 3 janvier 1939 ; clôture des livraisons, 1er février 1939.

Magasin de Souillac. — Commission de la Dordogne. — Ouverture des livraisons, 3 janvier 1939 ; clôture des livraisons, 31 janvier 1939.

Commission Nijkerk (Lot). — Ouverture des livraisons, 1er février 1939 ; clôture des livraisons, 4 février 1939.

Commission Paraguay (Lot). — Ouverture des livraisons, 6 février 1939 ; clôture des livraisons, 23 mars 1939.

Conseil consultatif des tabacs

Sur le rapport du ministre des finances, par décret en date du 7 décembre, le Conseil consultatif des tabacs est constitué pour 1939.

Parmi les membres qui le composent, nous relevons les noms de MM. de Monzie, député ; Solleville et Tissot, représentants des planteurs de tabacs indigènes.

Inspection Académique du Lot

Les Bureaux de l'Inspection académique et de la Fédération des Œuvres laïques du Lot sont fermés le samedi après-midi à partir du 8 décembre, sauf les jours de foire où la fermeture est reportée au lundi matin.

Mutation

M. le lieutenant-colonel de Rivière, du 16e tirailleurs sénégalais, pour convenances personnelles, passe au 41e régiment de mitrailleurs d'infanterie coloniale.

Affectations

Sont désignés pour servir au 16e tirailleurs sénégalais le lieutenant-colonel Crapon ; les chefs de bataillon Collignon et Pontiès, attendus d'Indochine ; les capitaines Sie, attendu de Chine, et Galibert, attendu d'Afrique occidentale française ; les lieutenants Gillet, Kerovrio, attendus de Madagascar ; Raffier, Lène, attendus d'Indochine.

Notariat

M. Henri Saur, de Martel, a subi avec succès les examens de notaire devant la Commission de la Chambre des notaires de Cahors, le 6 décembre.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 9 décembre. Débat sur la politique générale du gouvernement Daladier. Scrutin sur l'ordre du jour de confiance.

Ont voté pour : MM. René Besse, Malvy et de Monzie.

L'ordre du jour a été voté par 315 voix contre 241.

LES EXPLOITATIONS VACANTES

Le Service de la main-d'œuvre agricole prépare la réimpression d'un Bulletin des petites et moyennes exploitations agricoles vacantes ou délaissées et susceptibles d'être vendues ou cédées en fermage ou métayage.

Ce bulletin est ensuite diffusé dans toute la France et permet aux propriétaires soit de trouver des acheteurs pour leurs exploitations à vendre, soit de se procurer la main-d'œuvre nécessaire en fermiers ou métayers.

Afin que le Bulletin puisse contenir le plus grand nombre possible de renseignements utiles les propriétaires d'exploitations vacantes sont invités à s'adresser à la Direction des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors en fournissant tous renseignements utiles sur la contenance du domaine, l'étendue des terres labourables, des prés, des vignes, des bois et des friches.

A signaler qu'il ne peut s'agir que d'exploitations susceptibles d'être cultivées par une famille et dont la valeur vénale ne dépasse pas 50.000 francs.

Elections au Tribunal de Commerce

Voici les résultats des élections au Tribunal de Commerce, dans la commune de Cahors :

Cahors-Nord : Inscrits, 211 ; votants, 85.

Ont obtenu : MM. Alain Pébeyre, 84 ; Henri Gayet, 84 ; Alibert, 84 ; Clément-Grandcour, 83 ; Boutot, 83.

Cahors-Sud : Inscrits, 173. Votants, 46.

Ont obtenu : MM. Pébeyre, 46 ; Gayet, 46 ; Alibert, 46, Clément-Grandcour, 46 ; Boutot, 46.

Contributions indirectes

Notre compatriote, M. Clovis Laduguie, de Mauroux, mutilé de guerre, est nommé commis des Contributions indirectes à Ascq (Nord).

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Gutkowski François, ouvrier agricole, né le 1er octobre 1886 à Mlawa (Pologne), ayant 3 enfants mineurs et Seumacher, Sophie, sa femme, née le 2 novembre 1887, à Mlawa (Pologne), demeurant à Castelnau-Montratier (Lot).

Un record

M. Rey, propriétaire à Puy-l'Evêque, mérite d'être félicité comme un des meilleurs destructeurs de sauvagine dans la région.

C'est ainsi qu'en 1937, M. Rey a abattu 18 renards, et en 1938, son tableau de chasse compte : 13 renards, 4 fouines, 4 blaireaux. Nos félicitations à M. Rey.

Déclaration d'association

L' « Officiel » publie les déclarations d'associations suivantes :

« Les Papillons Lanzagais ». But : éducation physique et sports. Siège social : école publique de garçons, à Lanzac (Lot).

« L'Etoile Bagnacoise ». But : éducation physique et sports. Siège social : Café Central, à Bagnac (Lot).

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI
et DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)

Le film le plus gai, le plus étourdissant, le plus spirituel de la saison

Education de Prince

interprété par

Elvire POPESCO, Louis JOUVET ALERME, CHARPIN, Josette DAY Mireille PERREY, TEMERSON et Robert LYNEN

EN COMPLEMENT :

Une magnifique comédie dramatique

Pénitencier de Femmes

AVEC

Sylvia SIDNEY et Gène RAYMOND

⁂

LA SEMAINE PROCHAINE

Un film de grande classe. Le seul tourné en France, depuis deux ans, par

Charles BOYER

ORAGE

AVEC

Michèle MORGAN

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 14, JEUDI 15, SAMEDI 17
DIMANCHE 18 DECEMBRE
(*en soirée à* 20 *heures* 45)
DIMANCHE (*matinée à* 15 *heures*)

Deux grands films

FERNANDEL, André LEFAUR

DANS

Les Dégourdis de la 11e

d'après la pièce de MM. André Mouëzy-Eon et G. Daveillant

Pierre BLANCHAR, Line NORO

DANS

Le secret d'une vie

d'après la pièce d'Oscar Wilde
« **Une femme sans importance** »

émet le vœu que toutes dispositions utiles soient prises en vue de faciliter aux entreprises créancières de collectivités locales, le paiement des impôts qu'elles doivent à ces mêmes collectivités.

C. *Coopératives de production.* — L'Assemblée émet le vœu que soit modifié dans le plus bref délai, le statut fiscal des coopératives de production, de manière qu'elles soient, à l'avenir, soumises au droit commun.

Office des transports et des P.T.T. du Sud-Ouest. — M. Besombes, délégué, indique que la plupart des questions examinées à la réunion du 21 novembre 1938 figuraient déjà à l'ordre du jour de la réunion de l'Office du Centre-Ouest du 25 octobre, dont il vient de rendre compte.

Toutefois, il doit signaler que l'Office du Sud-Ouest a longuement discuté de la suppression, maintes fois demandée, des Economats de Chemins de Fer. L'Office demande que soit votée la proposition de loi de M. Sandubray, député, comportant la suppression de tous les Economats, Groupements d'achats ou Organismes analogues fonctionnant dans les entreprises privées et interdisant à toute Administration publique de s'annexer un Economat, un Groupement d'acheteurs ou un Organisme similaire.

Fermeture des banques. — En conclusion d'un rapport de M. Bramel, la Chambre de Commerce émet le vœu :

Que des dispositions soient prises pour éviter le retour de la fermeture des Banques pendant quatre jours, comme cela s'est produit pour l'échéance de fin octobre 1938 ;

Que les Banques privées et la Banque de France adoptent toujours les mêmes jours et heures d'ouverture ;

Que lorsque l'échéance tombe un jour férié, le départ des crédits et débits soit fixé à la même date.

Accidents automobiles des voyageurs de Commerce. — A la suite d'un rapport qu'il présente sur cette question, M. Mayaudon propose à l'Assemblée le vœu suivant qui est adopté à l'unanimité :

Que les représentants, placiers ou voyageurs, qui circulent dans des véhicules leur appartenant soient seuls responsables des sinistres ou dommages quelconques qu'ils peuvent causer dans l'exercice de leur profession et que leurs employeurs ne puissent être recherchés ou inquiétés à ce sujet ;

Qu'en conséquence tous les propriétaires d'automobiles soient tenus de contracter auprès d'une Compagnie agréée par l'Etat une assurance contre le recours des tiers et la responsabilité civile, pour un montant illimité ;

Que cette assurance soit constatée sur une carte valable pendant la durée du contrat, devant servir obligatoirement de permis de circulation et être produite à toute réquisition.

Autobus départementaux. — A titre d'information, M. Orliac met ses collègues au courant des pourparlers actuellement engagés entre le Conseil général du Lot et la S.T.A.P.O.

CAHORS

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Cahors se réunira mercredi, 14 décembre, à 21 heures.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

La Société de Secours aux blessés et l'Union des Femmes de France donneront un thé dansant le mardi 27 décembre, de 15 heures à minuit, dans les salons de la Préfecture mis gracieusement à la disposition de la Croix-Rouge par M. le Préfet.

Le prix de la carte rigoureusement personnelle est fixé à 10 fr.

On peut se procurer des cartes chez M. le Colonel Lamblot, Mme Calméjane-Course, Mme Besse (docteur), Mme Bouyssou (notaire) et dans les librairies de la ville.

AVENIR CADURCIEN

Soirée dansante de la Sainte-Cécile

L'Avenir Cadurcien met la dernière main à l'organisation de la soirée dansante qui aura lieu samedi 17 décembre prochain dans la coquette salle du Palais des Fêtes.

Rien ne sera négligé. Un orchestre de choix a reçu pour mission de « fatiguer » nos plus intrépides danseurs.

Pas de doute, la foule des grands jours viendra apporter ses précieux encouragements à notre vaillante Société musicale, âme de notre vieille cité.

Mesdemoiselles, Messieurs, tout sera prêt pour vous recevoir ; vous ne regretterez pas la soirée malgré la période difficile que nous traversons, nous laisserons nos soucis à la porte.

Au plaisir de la danse s'ajoutera la joie, la gaieté, dans un cadre familial. Voilà le mot d'ordre. — *Le Comité.*

Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de Mme veuve Adeline Ilbert, décédée à l'âge de 83 ans.

C'est une bien sympathique figure cadurcienne qui disparaît. Très connue sous le nom d'Adèle, la regrettée disparue, qui habitait Cabessut, était maraîchère sur la place du marché.

Ses obsèques ont été célébrées mardi matin, au milieu d'une très nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme et M. Charles Ilbert, à Mme et M. Cassagnes, à ses petits-fils, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Chez les cheminots retraités

Le 9 décembre, à 9 heures, ont eu lieu à Pradines, les obsèques de M. Laval, retraité des Chemins de fer.

Le disparu était un fervent sociétaire de l'Union Amicale des cheminots retraités de Cahors, affilié à la Fédération nationale des retraités des Chemins de fer, Français et Coloniaux.

Une délégation des camarades Cheminots retraités de l'Union amicale assistait aux obsèques.

Au nom de la Fédération nationale des Retraités des Chemins de fer, tous les camarades de l'Union amicale des Cheminots retraités de Cahors et des environs, adressent à la veuve, ainsi qu'à toute la famille, de très sincères et très émues condoléances.

Banquet et bal des cheminots

Le Banquet des cheminots, suivi de bal aura lieu mercredi 14 décembre.

Nul doute qu'il obtiendra son succès habituel et les nombreux couples qui tourbillonneront au son de l'excellent orchestre Rougié se retireront satisfaits d'avoir passé une agréable soirée.

Vol de truffes

M. Vidaillac, huissier à Lalbenque, a porté plainte pour vol de truffes commis dans sa propriété située au lieu « Prat-Long » (commune de Lalbenque). Le montant du vol serait évalué à 300 francs environ.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Plainte

M. Ménauge, propriétaire à Luziers (commune de Salviac), a été victime d'un vol de 50 litres de vin, de sacs de pommes de terre et de noix.

Plainte a été portée. La gendarmerie a ouvert une enquête.

⁂

M. Bouvet, employé dans une entreprise de travaux sur routes, a porté plainte au Parquet pour vol. S'étant rendu dans un débit, rue du Portail-Alban, il a eu le regret, en rentrant chez lui, de constater que son portefeuille avait été fouillé et qu'une somme de 100 francs avait disparu. Une enquête est ouverte.

Accidents du travail

Ces jours derniers quatre accidents sont survenus le même jour sur les chantiers de l'entreprise Grau et Mortera, au tunnel des Cabanes, à Lavercantière.

En manipulant des traverses, quatre ouvriers, MM. Verlhac et Scolari, demeurant à Gourdon ; Bisserier, de Cahors, et Thomas, de Lavercantière, ont été blessés.

⁂

Mme veuve Marty, employée chez M. Delbreil, charcutier à Valprionde, s'est blessée gravement au cours de son travail.

AU CERCLE GAMBETTA

Conférence de M. Irague

En dépit de la tempête qui soufflait en rafales sur Cahors, nombre d'auditeurs s'étaient rendus dans les salons du Cercle Gambetta où ils ont entendu la plus agréable et la plus évocatrice des conférences.

M. Irague, agrégé des sciences et Ancien Proviseur du Lycée Gambetta, nous a parlé sur le ton familier des questions qu'on peut dire les plus hautes... des questions astronomiques.

Un tel sujet, devant un public non initié peut être extrêmement ennuyeux ou extrêmement intéressant suivant la manière dont il est exposé. M. Irague l'a rendu captivant parce qu'il l'a rendu clair et accessible à tous...

Ces grands mystères du ciel nocturne, il nous les a dévoilés. Dans la mesure, bien entendu, où la science elle-même a pu les éclaircir. D'ailleurs, avec la modestie des savants, M. Irague nous a tout d'abord prévenus qu'on sait encore peu de chose et qu'on cherche toujours.

Sous sa direction et sans fatigue, nous avons fait le tour de notre système solaire. Après la lune, sur laquelle on est mieux renseigné, il nous a fait visiter successivement chacune des planètes qui, comme la Terre, tracent leur orbe autour du soleil : Mercure, Mars, Vénus, Jupiter, Saturne. Il nous en a dit les caractéristiques connues : leur éloignement prodigieux, leur vitesse, leur courbe d'évolution, les conditions présumées de l'atmosphère, etc. etc.

Puis, revenant sur notre modeste globe terraqué, M. Irague n'a pas voulu nous laisser ignorer que, malgré l'immensité inconcevable pour des esprits humains, de ce système solaire celui-ci n'est lui-même au milieu des espaces infinis qu'un point imperceptible.

Ce sont là des perspectives qui donnent le vertige et devant lesquelles on se sent pris tout à coup d'une accablante modestie.

La conclusion de ces très intéressantes observations a tout de même quelque chose qui peut nous rendre un peu de fierté puisque l'homme, dans le système solaire où nous évoluons, est vraisemblablement le seul être pensant. Ce qui nous ramène à la conception de Pascal d'après laquelle toute la dignité humaine est dans la pensée.

Cette très intéressante conférence, qu'une aimable présentation du Colonel Lamblot avait préfacée, est tout à l'honneur du Cercle Gambetta.

CONFÉRENCE GEORGES DUVEAU

Un nombreux public, très attentif et puissamment intéressé a assisté à la conférence que notre compatriote, Georges Duveau, a donné lundi soir dans la grande salle du Palais des Fêtes, sous les auspices de la Fédération des Œuvres laïques.

Dans un prochain numéro, nous parlerons avec plus de détails de cet exposé remarquable par l'abondance des idées, la justesse des observations et la pénétration des aperçus — un peu trop abondants peut-être et un peu trop pressés — mais qui correspondaient si bien aux tragiques préoccupations dont la conscience française est bourrelée.

Georges Duveau essayait, pour sa part, d'apporter une réponse aux terribles questions qui nous harcèlent devant l'énigme allemande. Il est allé en Allemagne, il a interrogé le Sphinx et si celui-ci ne lui a pas livré tout son secret, l'observateur perspicace et clairvoyant a pu en discerner quelques éléments. Et c'est le résultat de ses observations qu'il nous a apporté.

Séance vraiment instructive et dont nous félicitons la Fédération des Œuvres laïques.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Outrages à la pudeur. — Le nommé Fialbard, 72 ans, plâtrier à Puy-l'Evêque, est poursuivi pour outrages à la pudeur. L'affaire est renvoyée à huitaine.

Détention et vente irrégulière d'explosifs. — M. Restes, cultivateur à Castelnau, est poursuivi pour détention d'explosifs et M. Gruffeilhes, propriétaire dans la même commune, pour vente irrégulière d'explosifs.

Après plaidoirie de Me Lacaze, qui présente la défense des deux inculpés, le jugement est renvoyé à huitaine.

Filouterie. — M. Blatgé, chauffeur de taxi, avait porté plainte pour non-paiement du prix d'une course Cahors-Ste-Alauzie, contre la dame François Bouyssou, de Maxou.

M. Blatgé déclare au tribunal que la note qui lui était due avait été acquittée, depuis, par la dame Bouyssou. Mais comme l'inculpée ne se présente pas à l'audience, elle est condamnée, pour défaut, à 8 jours de prison avec sursis.

Blessures involontaires. — M. Fraysse Paul, cultivateur à St-Daunès, a renversé avec son auto un enfant de 3 ans qui fut blessé gravement. Me Lacaze demande l'acquittement de M. Fraysse. Jugement à huitaine.

Relaxe. — M. Lagardère, d'Espédaillac, avec son auto avait renversé le jeune Pons, à Sénaillac. L'accident n'a eu aucune suite. M. Lagardère est relaxé.

BANQUET DU CERCLE MUSICAL

Samedi soir, a eu lieu dans les salons de l'hôtel Laroche, le banquet annuel organisé par le Cercle musical de la région du Sud-Ouest.

Dès 19 h. 30, les membres du Cercle et leurs invités avaient pris place autour des tables décorées avec goût.

A la table d'honneur se trouvaient MM. Lasfargues, président ; Laborie, vice-président ; Pourchet, trésorier ; Talou Marcel, secrétaire ; Bourjade, directeur ; Mmes Bourjade, Marcenac, Crassac, Géniès.

La plus franche gaieté ne cessa de régner parmi les convives, chanteuses et chanteurs qui, tout naturellement, firent honneur à l'excellent menu préparé par le chef réputé de l'hôtel Laroche et servi de façon impeccable.

Durant tout le repas, joyeux propos, inoffensives plaisanteries soulevaient les rires de tous les convives amusés.

Mais l'heure des toasts sonne : M. Lasfargues se lève et prend la parole. C'est la deuxième fois, dit-il, qu'il préside le banquet du Cercle musical et qu'il a le plaisir d'adresser ses félicitations aux membres dévoués de la jeune société chorale, pour les beaux succès qu'ils ont obtenus dans tous les concerts auxquels ils ont pris part.

M. Lasfargues fait l'éloge des excellents directeurs, Mme et M. Bourjade et lève son verre à la santé de tous les convives et à la prospérité du Cercle musical.

De vifs applaudissements saluent les bonnes paroles de M. Lasfargues.

M. Talou, secrétaire, rend la parole et donne lecture du compte rendu moral. Il souligne les nombreux succès remportés par le Cercle : concerts du 26 mars 1938, 7 avril, 3 juin, 12 juin, 30 juin, 14 juillet, 3 septembre, 16 septembre, 25 novembre.

« Mais, dit M. Talou, il ne faut pas oublier que la plus grande part de ces succès revient à nos directeurs techniques, Mme et M. Bourjade, tous deux premiers prix du Conservatoire de Toulouse. »

M. Talou cite, également, Mmes Crassac, Marcenac, MM. Canac, Fernand Talou, Mme Geniès, MM. Montaudié, Antilogus, Couderc, Mlle Cabanes qui, dans de nombreux cas, n'hésitent pas à prêter leur concours pour le plus grand plaisir des amateurs de fou-rire.

« La confiance et la faveur du public étant maintenant avec nous, le bureau espère que cet effort se poursuivra et qu'en 1939, le Cercle musical pourra organiser des soirées et des concerts qui seront très appréciés. » M. Talou est vivement applaudi.

M. Bourjade remercie les membres de la Société qui sont venus à ce banquet. Il espère que l'année 1939 verra la trésorerie de la société assez riche pour offrir une agréable sortie aux membres. Il se fait l'interprète de tous pour assurer M. le président Lasfargues de la reconnaissance et de la sympathie de la société. Il lève son verre à tous les membres et à la prospérité du Cercle musical.

Au dessert, ce fut, tout naturellement, l'heure des chansons : et, on peut dire que tous, chanteuses et chanteurs obtinrent un vif et mérité succès.

Tour à tour, on entendit Mme Marcenac, MM. Rivière, Cannac, Buffa, Massot, Dutrieu, Séguy, Garou, Martros, Fréjaville, Montaudié, Talou Fernand, Mme Crassac, Cortvriendt, Cesse, Mlles Brégué, Boudou. Tous furent vivement applaudis.

Mais il était 11 heures : et les convives quittèrent la salle du banquet pour prendre part au bal qui était organisé.

Jusqu'au matin, danses anciennes, danses modernes furent jouées par un excellent orchestre pour la plus grande satisfaction des membres du Cercle musical.

Le bal prit fin vers 4 heures du matin, et chacun se retira pour aller prendre un repos bien gagné, en emportant un agréable souvenir de cette belle réunion et en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Nous adressons nos bien sincères remerciements à MM. Lasfargues, Bourjade, Laborie, Talou, Pourchet, à tous les organisateurs nos vives et amicales félicitations.

Chute de bicyclette

Le jeune Paul Teyssèdre, 13 ans, de Lauzou (commune du Bourg), a fait une chute de bicyclette. Relevé inanimé, il a été transporté chez ses parents où des soins lui ont été aussitôt donnés. L'état du jeune enfant est grave.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC
(Originaire du Lot)
Propriétaire

Téléphone
ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Les Sports

LA PÉDALE CADURCIENNE

Le banquet et le bal du mois de novembre ont obtenu un plein succès et l'élection de la Reine fut sans conteste le clou de la soirée qui laissa chez tous un souvenir inoubliable, tant par l'entrain qui ne cessa de régner que par le charme de la Reine et de ses demoiselles d'honneur. Le bureau de la Pédale informe le public que le tirage de la Tombola fixé au 25 novembre est reporté à une date ultérieure. Un prochain communiqué en fera connaître la date.

Sportifs désireux d'aider et de porter les couleurs de la Pédale n'hésitez pas, faites-vous inscrire et tentez votre chance. — *Le Bureau.*

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Fête de l'Arbre de Noël. — La fête de l'Arbre de Noël des écoles laïques de la section de Castelnau-Montratier et en particulier de l'école enfantine est en cours de préparation.

Mlle Cagnac, directrice de l'école publique de filles et la jeune maîtresse chargée de l'école enfantine en remplacement de Mme Laval en congé d'un mois, secondées par les maîtres dévoués de notre école de garçons, sollicitent de la générosité des amis des écoles laïques les recettes qui permettront d'offrir à nos jeunes enfants des jouets et des friandises et aux nécessiteux des vêtements chauds pour l'hiver.

La fête de l'Arbre de Noël, dont nous donnerons bientôt la date et le programme aura lieu dans la salle municipale des fêtes fort bien décorée et aménagée et dans laquelle sera dressé un bel Arbre de Noël.

Nous sommes heureux d'annoncer que Mlle de Porquier de Lagarrigue, l'excellente musicienne, professeur de piano, installée à Castelnau, s'est gracieusement mise à la disposition de la jeunesse de nos écoles pour préparer de ravissantes fêtes qui feront les délices de tous les auditeurs.

La population et principalement les parents des élèves de nos écoles sont invités à assister à ces réjouissances.

Nécrologie. — Le 8 décembre est décédée Mme Roubertre Marie, veuve Ginibre, âgée de 87 ans.

— Le 10 décembre est décédée, aux Plantous, à l'âge de 78 ans, Mme veuve Prévot Anne, née Ginibre.

Nos bien vives condoléances aux parents des deux regrettées défuntes.

Labastide-du-Vert

Collision. — Samedi matin, vers 9 h. 45, deux autos, l'une venant de la direction de Cahors, l'autre débouchant de la rue de l'église sur la nationale, sont entrées en collision.

Dégâts purement matériels et presque insignifiants : un pare-chocs légèrement dévié et une aile emboutie.

On ne saurait recommander trop de prudence aux automobilistes, dans la traversée des agglomérations. — A.B.

Lalbenque

Doléances des acheteurs et courtiers en truffes. — Nos gros marchés de truffes ne sont pas réglementés à heure fixe. Certains débutent à 14 h. ou à 14 h. 1/2.

Les courtiers qui ont à expédier le soir même leurs commandes en trouvent tardive l'ouverture et demanderaient à la municipalité de prendre arrêté pour ouverture à 13 h. Il est cependant à remarquer que des acheteurs ou vendeurs arrivent par le train de midi 30 en gare et ne peuvent être à Lalbenque qu'à 13 h.

Le temps de prendre contact, il est déjà 13 h. 30. Ce serait donc à 13 h. 30 l'ouverture normale du marché. Nous ne pouvons cependant laisser passer ces doléances sans faire remarquer aux réclamants que c'est souvent eux la cause initiale du retard.

Que de fois n'avons-nous pas vu les propriétaires vendeurs, sous les intempéries, attendre de ces messieurs bien attablés, leur bon plaisir à sortir sur le marché.

Un bon geste de toutes parts et tout le monde sera satisfait.

La troupe des Cosaques Djiguites. — Nous avons le plaisir d'annoncer à la population de Lalbenque et des environs qu'une belle représentation est organisée sur notre terrain de foot-ball le dimanche 18 décembre à 14 heures.

Les célèbres Cosaques Djiguites y présenteront leurs exhibitions équestres avec un programme inédit et sensationnel. Nous espérons qu'un public nombreux viendra à Lalbenque applaudir ces audacieux cavaliers que l'on verra pour la première fois chez nous.

Lettre de remerciements du Président du Conseil adressée à M. Courdesses, maire de Lalbenque, Président du Conseil d'arrondissement de Cahors :

« Monsieur le Président,

« Vous avez bien voulu, par votre lettre du 22 novembre me faire part du message de sympathie et de confiance qu'adresse au Gouvernement le Conseil d'arrondissement de Cahors.

« Le Gouvernement éprouve une satisfaction profonde à recevoir l'approbation des Assemblées élues ; celle que veut bien lui apporter le Conseil d'arrondissement de Cahors m'est particulièrement sensible, et je vous prie d'être, auprès de vos collègues, l'interprète de mes vifs remerciements.

« Veuillez croire, Monsieur le Président à toute ma sympathie.

Pour le Président du Conseil.
Le Chef adjoint de Cabinet.

Limogne

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche à 9 h. Il entérine les décisions du bureau de bienfaisance dont il souligne le dévouement et le souci constant de proportionner les dépenses aux ressources communales.

Pour la révision de la liste électorale, le Conseil désigne MM. Dubrun, Rous, Fraysse.

Le président rend compte des travaux effectués, des améliorations apportées en ville et dans les mas depuis la dernière réunion.

La foire du 1er janvier 1939 sera tenue la veille, samedi, 31 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Arrêté municipal. — La circulation dans notre bourg devient de plus en plus intense et dangereuse. Aussi nous ne pouvons qu'approuver l'arrêté du maire règlementant la circulation dans l'agglomération.

Il est absolument interdit aux camions, aux autobus, automobiles, camionnettes, motocyclettes, véhicules de tous genres, de traverser le bourg de Limogne à une vitesse dépassant 20 kilomètres à l'heure pour les poids lourds et 30 kilomètres pour les voitures de tourisme.

Toute infraction sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

A notre tour, nous signalerons les acrobaties de certains cyclistes circulant de nuit et de jour, leurs imprudences dans les rues où ils risquent d'occasionner des accidents, de renverser vieillards, femmes, enfants et de placides habitants circulant pour leurs affaires.

Rappelons aussi que chacun doit respecter les indications (sens unique, sens interdit, stationnement autorisé ou interdit) données par les plaques installées en ville par les soins de la municipalité.

Nous avons la certitude que la surveillance prévue parera à toutes les éventualités, surtout les jours de foires et de marchés qui, cette année, auront une importance exceptionnelle en raison de l'apport escompté de maïs, avoine, noix, truffes, etc...

Luzech

Naissance. — Un beau garçon, leur quatrième enfant, est né chez les époux Fauchié, cantonnier, quai de l'Eglise, à Luzech.

Nos félicitations aux parents et souhaits au nouveau-né.

Dans la police. — Nous apprenons avec plaisir que M. Georges Servant, ancien gendarme de notre brigade, Inspecteur stagiaire de Police à Brest, vient d'être nommé Inspecteur titulaire à Hendaye. Nos félicitations à M. Servant qui a laissé de nombreux amis à Luzech.

Nuzéjouls

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme veuve Cammas, décédée le 6 décembre, à l'âge de 83 ans.

Les obsèques de la regrettée disparue — une femme de bien s'il en fût — et qui était la mère de M. Cammas, maire de Nuzéjouls, ont été célébrées le 8 décembre courant, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous prionsl a famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Saux

La vie sur notre plateau. — Les emblavures ont pris fin à la grande joie des cultivateurs. Le semeur est heureux qu'on n'admire plus « son geste auguste ». Un calme relatif va suivre cet important travail et permettre au paysan de se livrer à des améliorations domestiques.

Les femmes s'occupent de gorger les oies et, au moment où nous écrivons, elles veulent les tuer pour vendre celles que l'on croit avoir de reste et les porter soit à Fumel, le 13 courant, soit à Cahors, samedi prochain. L'essentiel est aussi d'avoir des foies Les Cadurciens ne se doutent pas qu'on porte chez eux, pour la vente, des canards ou des oies de près de Villeneuve-sur-Lot. La vente y est meilleure et chacun veut tirer de son bien le plus de profit possible.

Tous les dimanches, ici, il y a un bal bien suivi par toute la jeunesse du plateau. M. Larive se charge, avec son pick-up, de faire tournoyer les gentils couples qui se présentent. Les décrets-lois n'empêchent pas la jeunesse de se divertir.

St-Matré

Nécrologie. — Vendredi dernier, 9 courant, une foule de parents et d'amis conduisait à sa dernière demeure Mme Arnaudet, du château de Miraval, décédée après une longue et douloureuse maladie. C'est une bien brave personne qui disparaît. Tout le monde admirait son caractère enjoué, son aptitude au travail et son désir de se rendre utile. Aussi elle emporte les regrets unanimes. Que toute la famille reçoive nos sincères condoléances avec l'expression de notre amitié.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Bal des sapeurs-pompiers. — Dimanche dernier, la Compagnie des sapeurs pompiers de Figeac a fêté la Sainte-Barbe. Un banquet amical a été servi en leur honneur par l'hôtel du Pont-d'Or, tenu par Mme Coustillère. La plus franche gaieté ne cessa d'y régner.

Le soir, à 21 heures, un grand bal réunit, dans salle du théâtre municipal, une foule nombreuse de danseurs et danseuses qui tourbillonnèrent jusqu'à 2 heures, au rythme de danses anciennes et nouvelles. Durant l'entr'acte, il fut procédé au tirage de la tombola dont les lots étaient exposés à la devanture du magasin « Aux classes Laborieuses », rue Gambetta.

Fêtes de famille qui ont obtenu le plus légitime succès.

Soutenons l'œuvre féconde du timbre antituberculeux. — Ne serait-ce que par le plus minime achat de timbres, soutenons l'œuvre du timbre antituberculeux.

Devant le mouvement de propagande que suscite sa campagne nationale, l'ignorance bat en retraite, l'éducation hygiénique, l'armement sanitaire, l'armement antituberculeux en particulier se développent puissamment dans tout le pays.

Non seulement, le timbre antituberculeux favorise l'éclosion des œuvres de défense, mais il leur procure des ressources nécessaires au plein rendement de leur effort.

Figeac fera amplement son devoir en achetant le timbre antituberculeux : « Net et propre ».

Ceux qui s'en vont. — C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Jean Pagès, le sympathique facteur des postes, survenu à l'âge de 37 ans, après une courte maladie.

M. Pagès, très estimé dans notre ville, était père de cinq enfants en bas âge.

Les obsèques célébrées dimanche matin ont été un éclatant témoignage d'estime.

Nous prions sa jeune veuve, ses enfants et les familles en deuil de trouver ici l'expression de nos condoléances émues.

Obsèques. — Les obsèques de M. Comte, restaurateur place Champollion, ont donné lieu à une grande manifestation de sympathie. Les anciens combattants d'armes du regretté disparu y assistaient.

M. Comte était titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre avec les citations les plus élogieuses.

Au cimetière, M. Vincent retraça la carrière héroïque de M. Comte auquel il adressa un suprême adieu.

A Mme veuve Comte et aux familles en deuil, nous faisons part de nos vives condoléances.

Société les « Amis de l'Ecole ». — La troupe Champollion qui devait donner une soirée de propagande le 8 décembre s'excuse d'être dans l'obligation de reporter la dite soirée à ce soir, 14 décembre.

Au programme : 1. Une pièce scoute, par la troupe Champollion. — 2. Une courte causerie. — 3. Une attraction inédite. — 4. Le beau film : « A cœur-joie ».

La séance gratuite aura le succès que méritent ses organisateurs dont le dévouement est au-dessus de tous éloges.

Championnat du Lot, 3e série. — Bleuets de Figeac battent Toirac par 3 buts à 0.

Dimanche, les Bleuets de Figeac se déplaçaient à Toirac pour disputer le troisième tour du Championnat du Lot, 3e série.

Sur un terrain en très mauvais état, après les formalités d'usage, les Bleuets engagent et, dès le début, se montrent menaçants. En effet, à quelques minutes de l'engagement, sur une passe de Vernet, l'ailier droit Cavarroc envoie un centre-shoot et c'est le premier but pour les Figeacois. Contrairement à ce qu'on aurait pu prévoir, le jeu est égal jusqu'à la mi-temps, ceci est dû aux deux défenses qui se montrèrent largement à la hauteur de leur tâche.

Pendant cette première partie, on note de belles attaques de part et d'autre, mais qui n'aboutissent pas.

Après les citrons, le jeu semble s'animer et l'on assiste alors à quelques belles phases. Les buts figeacois sont parfois menacés, mais le duo Mailhes-Caray, impénétrable, oblige les avants rouges à shooter de loin, shoots que Moussié arrête sans danger.

Les touches se succèdent par suite des dimensions réduites du terrain, qui handicapent les avants figeacois, plus rapides et qui ne peuvent ainsi déborder par les ailes. Les rouges jouent « dur » et il se produit alors quelques chocs et de nombreuses irrégularités. L'arbitre accorde un coup franc aux Bleuets : Vernet le botte ; le goal laisse glisser la balle et c'est le deuxième but.

Les Figeacois dominent et leurs arrières jouent l'off-side. On assiste alors à une belle combinaison : Vernet reçoit un dégagement et passe à Capus qui dribble et passe à Nicolas, mais celui-ci est gêné dans son shoot et le goal bloque facilement. Des deux côtés, on joue maintenant avec ardeur et la partie est des plus agréables à suivre. Les Bleuets attaquent sans cesse. Vernet transmet à Lescoul qui longe la touche et shoote à côté. La fin n'est guère loin lorsque Pons passe à Nicolas qui feinte les arrières et, tout seul, devant les bois, marque le troisième but sans que le goal ait la moindre réaction.

Le score aurait été sans doute plus important si l'état du terrain n'avait considérablement gêné les shoots des avants figeacois. Large et impartial arbitrage de M. Bessières.

Par ce troisième match, les Bleuets sont donc en tête de la poule 2 dans le Championnat du Lot, avec 9 points, devant le Racing (7), Assier (5) et Toirac.

Ajoutons que l'équipe 2 était allée donner la réplique à l'Etoile Sportive Saint-Daucoise, dont elle disposa par 3 buts à 1.

Enfin, une troisième équipe jouait son premier match contre l'Olympique de Camboulit à qui elle dut concéder 5 buts contre 4.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Hôpital-Hospice. — L'administration de l'hôpital de Gourdon a eu le regret de constater que de mauvais plaisants avaient souillé les cloisons plâtrées de neuf du nouvel hôpital.

Ces faits ridicules et déplacés sont signalés à l'opinion publique qui certainement les réprouve.

Pour éviter de nouvelles déprédations, l'administration rappelle au public qu'il est expressément défendu de pénétrer dans les chantiers du nouvel hôpital.

Une surveillance sera d'ailleurs exercée.

Jeunes de l'Union Fédérale. — Au cours de leur réunion du 25 novembre, les Jeunes de l'U.F. ont constitué un comité des fêtes :

Membres : Mlles Salanié, Delpech, Métadié, MM. Fajoles, Lafon, Cambonie.

Ce comité a plusieurs projets à l'étude.

D'ores et déjà nous pouvons annoncer qu'une soirée dansante est fixée au 25 décembre.

Les Jeunes de l'U.F. invitent toute la jeunesse à cette prochaine soirée. Ce comité nous réserve des surprises.

⁂

Les adhérents sont informés qu'une réunion aura lieu le premier mercredi de chaque mois, à 20 h. 30 à la salle des fêtes.

Aucune convocation individuelle ne sera envoyée.

« Souffrant aux articulations aux épaules, aux genoux...

...j'ai trouvé votre Gandol chez mon pharmacien et je dois dire que j'ai obtenu grâce à la cure de Gandol des résultats tout à fait remarquables sur mon état arthritique », nous écrit M. Petel à Saint-Nicolas de Bliquetuit, par Caudebec-en-Caux (S.-I.). La raison en est que le Gandol après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme. La cure — contre tous les rhumatismes coûte 14 fr. 30. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

LOTERIE NATIONALE

13e tranche

Gagnent 5 millions le numéro 610.826.

1 million les numéros 1.097.637, 056.527, 410.849, 202.389.

500.000 fr. les numéros 1.225.996, 685.173, 588.551, 586.502, 363.089, 848.985.

100.000 fr. les numéros finissant par 47.891.

80.000 fr. les numéros finissant par 35.433, 90.131.

50.000 fr. les numéros finissant par 17.737, 51.982.

20.000 fr. les numéros finissant par 0.420, 4.441, 7.604, 0.283.

10.000 fr. les numéros finissant par 264.

5.000 fr. les numéros finissant par 030.

1.000 fr. les numéros finissant par 80.

220 fr. les numéros finissant par 43, 34.

110 fr. les numéros finissant par 4.

Dernière heure

M. Mussolini contre les manifestations anti-françaises

De Londres. — Un correspondant du journal anglais « le Daily Mail » annonce que M. Mussolini aurait donné des instructions en demandant aux « Jeunes fascistes » et aux étudiants de ne plus organiser de manifestations antifrançaises.

Les élections en Yougoslavie

De Belgrade. — Les résultats des élections pour l'ensemble de la Yougoslavie donnent 58,9 0/0 des suffrages à la liste gouvernementale Stoyadinovitch. Au cours de ces élections, de nombreuses bagarres ont éclaté en différents endroits. On compte 4 morts et 14 blessés.

L'encaisse-or aux Etats-Unis

De Washington. — L'encaisse-or aux Etats-Unis dépasse tous les records précédents et s'élève à 14 milliards 560 millions de dollars, soit 560 milliards de francs. Le montant des dépôts bancaires s'élève à 840 milliards de francs.

A la Commission des finances de la Chambre

De Paris. — Lundi, la Commission des finances, a adopté diverses dispositions ayant pour résultat non pas de diminuer les recettes budgétaires, mais d'accroître les dépenses. Parmi ces dépenses, on signale le vote d'une somme de 300 millions pour titularisation des auxiliaires fonctionnaires. Le total de ces dépenses serait de 1 milliard 70 millions.

REMERCIEMENTS

Madame Louis DU MAS, née AGAR, Monsieur Louis DU MAS ; Messieurs Marc et Paul DU MAS et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Vve AGAR

REMERCIEMENTS

Maître Xavier GISBERT et Madame et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Vve GISBERT Madeleine
Née FOURNIER
P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

Alimentation ROLLAND

13, *rue Brives et* 57, *rue Nationale*
(ancienne maison Cassan)

A L'OCCASION DES FÊTES DU NOUVEL AN

assortiments complets de liqueurs, vins de dessert et confiserie en tous genres

Spécialité de Café

A titre de réclame, la maison met en vente jusqu'à épuisement complet les produits suivants :

Pâtes Milliat (ganses, coudes, étoiles, spaghettis), le paquet de 250 gr.. 2 »
Pâtes Milliat aux œufs (bigorneaux, paniers), le paquet de 250 gr. .. 2 50
Confitures, le seau ..... 5 »
Sardines, Royan de Carnaval, la bte 2 75
Sardines à la tomate, René Béziers, la boîte 2 25
Filets de maquereaux au vin blanc, la boîte ..... 2 »
Thon Amieux ..... 2 »
Pois moyens, n° 1, la bte de 1 kilo 5 »
Purée de tomate, la boîte de 1 kilo environ ..... 3 »
Champignons, jambes et morceaux, la boîte de 1 kilo environ 4 50
Lessives, le paquet 1 25

Spécialité de vin rouge du pays à 2 fr. 50 et 2 fr. 75 le litre

Charcuterie de Villefranche-de-Rouergue

Croissants chauds à partir de 7 heures

Huîtres

Pendant la dernière quinzaine de décembre, il sera offert double timbre (Sada, Bonnus, Publex, Moris).

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 17

POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

Oui, là-dessus, Guillemette et Danielle étaient d'accord. Elles oubliaient leurs dissentiments sur d'autres points pour rester, l'une et l'autre, fidèles à la mémoire du mari et du père dont la brusque disparition les avait plongées dans la misère. Elles s'indignaient ensemble de l'accusation portée contre lui par la malignité publique, par les malveillantes suppositions de ceux qui ne le connaissaient pas.

C'était leur réconfort dans leur pénible épreuve. C'était ce qui leur permettait à toutes les deux de la supporter, non sans se plaindre, mais sans faiblir.

CHAPITRE III

PLANCHE DE SALUT

Leur situation, pourtant, se faisait chaque jour plus précaire et Guillemette se demandait, avec une croissante anxiété, comment elles allaient pouvoir en sortir.

Entre ses craintes, fondées sur de douloureuses mais sages prévisions, et l'optimisme irraisonné de sa belle-mère, générateur de chimériques espoirs, la lutte s'accentuait.

— Tu verras, répétait Danielle, que tout s'arrangera.

Rien ne s'arrangeait. La jeune fille était bien forcée de le constater avec tristesse. Le nombre de ses élèves, au lieu d'augmenter, ce qui eût été si utile, diminuait. Et elle était parfois tentée de se décourager.

Ce n'étaient point, cependant, ses justes appréhensions auxquelles les événements devaient donner raison. C'étaient les rêves déraisonnables de Danielle qui allaient se réaliser.

Non que le Prince Charmant dont celle-ci escomptait la venue dût apparaître et apporter soudainement la fortune. Mais un fait inattendu et vraiment providentiel se produisit, éloignant tout à coup l'horrible perspective de la misère, rendant à Guillemette courage et confiance.

La jeune fille reçut une lettre qui portait cet en-tête : *Institution Castagnet, Préparation au baccalauréat et aux grandes Ecoles, 5 bis, rue Saint-Genès, Clermont-Ferrand.*

Cette lettre était ainsi conçue :

« Mademoiselle,

« Une personne qui ne veut pas être nommée m'a donné votre nom et votre adresse, m'a fait de vous les plus grands éloges, m'a dit que vous désiriez vous consacrer à l'enseignement et que vous aviez acquis en Sorbonne tous les diplômes nécessaires.

« Or, dans mon Institution, la chaire de professeur de seconde se trouve vacante, par suite du départ de celui qui l'occupait et qui a désiré habiter une autre ville pour se rapprocher de sa famille.

« Je viens donc vous demander, tout d'abord si cette situation vous conviendrait, en second lieu quel est le chiffre des émoluments que je devrais vous offrir pour vous décider à l'accepter.

« Je joins à cette lettre une liste des personnalités universitaires et des membres du clergé de Clermont-Ferrand, près desquels vous pourrez prendre des renseignements sur la bonne tenue, la moralité, les succès scolaires de mon Institution, fondée il y a un demi-siècle et que je dirige depuis vingt ans.

« Veuillez agréer, Mademoiselle, mes hommages respectueux.

Marius Castagnet. »

Quand Guillemette eut achevé la lecture de cette missive inattendue, sa première impression fut un étonnement profond. Qui pouvait l'avoir recommandée à cet inconnu ? Par quel mystérieux concours de circonstances ce chef d'institution avait-il pu savoir son nom, son adresse, les diplômes dont elle était pourvue, et sans doute aussi, bien qu'il n'en fît point mention, la situation navrante dans laquelle, depuis le drame de Kermor, elle se débattait.

Elle fit part de cette surprise à Danielle, en lui lisant tout de suite la lettre qu'elle venait de recevoir.

— Qu'est-ce que cela nous fait ? s'écria la jeune femme. Que ce soit l'un de tes professeurs de la Sorbonne, l'une de nos anciennes amies — car nous n'en avons plus — ou les parents de l'un de tes élèves qui aient donné ton nom à ce respectable pédagogue auvergnat, l'important c'est qu'il nous tire de peine. Je le disais bien ; nous allons devenir riches !

— « Riches » est un peu trop dire, rectifia Guillemette. J'espère seulement que, si j'arrive à pouvoir remplir convenablement les fonctions qu'il me propose, M. Castagnet nous donnera de quoi vivre.

— Mais certainement ! affirma Danielle qui regardait volontiers comme certain l'accomplissement de ses désirs. D'abord tu rempliras tes fonctions de professeur de seconde d'une manière admirable. Ensuite M. Castagnet te donnera tout ce que tu voudras.

— Oh !... Ça !...

— Commence par lui demander la grosse somme. Tu verras qu'il te l'accordera. Il doit avoir beaucoup de peine à trouver des professeurs.

— C'est fort peu probable, discuta la jeune fille. Il y a des docteurs ès-lettres qui meurent de faim.

Mais, bien qu'écrite dans un style un peu pompeux, la lettre de celui que Danielle appelait « un respectable pédagogue auvergnat » semblait à la jeune femme avoir été tracée par la baguette magique d'une fée. Elle y lisait les plus féériques promesses.

— Si les docteurs ès-lettres meurent de faim, répliqua-t-elle, nous ne ferons pas comme eux. Nous aurons à Clermont une vie charmante. C'est une très jolie ville. Nous l'avons traversée une fois, avec ton père, au cours d'une randonnée en Auvergne. Et puis, il y a, tout près, beaucoup de villes d'eaux, très fréquentées: Royat, St-Nectaire, le Mont-Dore, la Bourboule.

— Même si l'affaire s'arrange, nous n'aurons guère le moyen ni le temps de profiter du voisinage de ces séjours modains.

— Si l'affaire s'arrange !... Tu en doutes ?

— Dame ! Sait-on jamais ?...

Avec énergie la jeune femme protesta :

— Tu es tout de même trop pessimiste, ma pauvre Guillemette. Un bonheur inattendu nous arrive. Au lieu de t'en réjouir, tu ergotes, tu discutes, tu hésites à y croire.

— C'est vrai, avoua la jeune fille, qui avait le mérite très rare de savoir reconnaître ses torts. Le malheur m'a faite craintive et défiante. Je devrais m'abandonner davantage à la Providence.

Cet abandon n'exclut pas les précautions que la prudence exige. Avant de répondre à M. Castagnet, Guillemette prit les renseignements que le chef d'Institution lui-même l'avait engagée à prendre. Elle sut ainsi qu'il ne l'avait point trompée, que la maison actuellement dirigée par lui avait été fondée peu après la guerre de 1870 et qu'il en était devenu le chef dans les premiers mois de 1914.

Ce soi-disant « pédagogue auvergnat » était originaire du Gard et avait fait à Nîmes ses débuts dans le professorat. Il n'était venu à Clermont que pour prendre la direction de cette vieille Institution, « boîte à bachot » déjà fort renommée dans la région universitaire qui a pour centre la capitale de l'Auvergne. Il en avait renouvelé les méthodes et les cadres. Tout le monde était d'accord pour vanter sa parfaite honorabilité, sa haute valeur professionnelle, la tenue exemplaire de son établissement et les nombreux succès que ses élèves remportaient aux examens.

M. Castagnet n'était point un « laïc », au sens préjoratif du mot. Profondément croyant, il tenait à ce que fussent enseignés chez lui, en même temps que les sciences et les lettres profanes, les bienfaisants principes de la morale chrétienne.

En outre, ceux de ses élèves qui étaient pensionnaires jouissaient vraiment des avantages que procure la vie de famille. L'excellente Mme Castagnet, qui secondait efficacement son mari, étendait, sur toute cette jeunesse étudiante, confiée à ses soins une sollicitude toute maternelle.

(*à suivre*).

DÉMONSTRATIONS PAR :
LIBRAIRIE-PAPETERIE
Musique
P. FRANCES
36, *Boulevard Gambetta*
CAHORS

N° 356

Bibliographie

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE PLON

Le Danseur mondain

par Paul BOURGET
de l'Académie française

Paul Bourget demeure un des plus grands romanciers de notre époque. *Le Danseur mondain* est parmi les plus vrais des témoignages que nous possédions sur les jeunes générations. Un de ses premiers livres, *le Disciple*, était déjà l'histoire d'un jeune homme corrompu par la société. Entre ces deux livres, que d'œuvres fortes. Félicitons la Librairie Plon du grand effort qu'elle a fait pour les faire connaître du plus grand nombre de lecteurs.

Dans *le Danseur mondain* l'auteur étudie un des poignants problèmes de la conscience française contemporaine. Le drame qui se déroule dans ce récit, encadré des élégances et du décor de la Côte d'Azur, met à jour le curieux état d'âme de quelques « générations sacrifiées » de la guerre, hantés malgré tout par le souvenir de l'angoisse prolongée, surhumaine, des années terribles, et une fois rentrés dans la vie, incapables de s'y adapter et toujours disposés à préférer l'aventure à la médiocrité rassurante d'un sort bourgeois. Tout à fait typique à ce point de vue est l'histoire de ce fils de famille qui s'est battu héroïquement, puis il devient danseur mondain, dans un hôtel de la Riviéra.

La *Nouvelle Bibliothèque Plon*, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, vient de s'enrichir de ce roman puisé dans l'œuvre capitale du maître.

Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris (6e) et dans toutes les bonnes librairies.

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ
37, *rue Marbeuf, Paris*, 8e

Sommaire du N° 186. — Décembre 1938

DÉFENSE, INTANGIBILITÉ CONSTRUCTION DE L'EMPIRE

L'Heure de l'Empire, par M. Georges Mandel, Ministre des Colonies. — L'Empire indivisible, par Ernest Mercier. — Vingt ans après. Novembre 1938. Les mots d'ordre : Albert Lebrun, Edouard Daladier, Cardinal Verdier, Maréchal Pétain, Amiral Lacaze, Général Weygand, Henri Pichot, Joseph Caillaux, Georges Duhamel. — Non, nous ne livrerons pas les clefs de l'Empire : 4 pages hors-texte avec article et deux cartes en couleurs, par le Général Tilho, et la reproduction des : « Bourgeois de Calais », œuvre de Rodin. — Le Démembrement des Empires coloniaux? par X. — L'Afrique de demain. Que vont devenir les fils de Cham ? 1. Qui fédérera les peuples africains ? par A. Charton. 2. Contre un arrangement de négriers ? par R. Delavignette. 3. Des âmes, des hommes, ou de la houille nègre, par L. Durand-Reviller. 4. L'Afrique noire a maintenant ses cathédrales. Les laisserons-nous tomber ? par J. Wilbois. 5. Un Eden international ? L'Afrique autour d'un tapis vert, par Pierre Lyautey. — Les forces militaires de l'Empire. Les Armées de la République, par X.— Aviation coloniale, par René Lefèvre. La France, grand marché impérial. Devoir et possibilités, par G. Gruet. — Le Togo et le Cameroun, terres de conquête française, par Maxence. — Cameroun avant nous, avec nous, par E. Bonsse. — Un cinquantenaire : L'Institut Pasteur et ses filiales aux colonies, par le Docteur Bablet. — Un échantillon du génie français : Le Canal de Suez, par E.-F. Gautier. — Au Groupe colonial du T.C.F. : Ce que fut le premier Congrès international de tourisme africain. Horizons marocains nouveaux ouverts au grand tourisme, par Madras. — Routes et pistes en Afrique, par M. Blosset. — Les Mandats et l'opinion impériale britannique, par Y.-M. Goblet. — Et toutes les rubriques habituelles.

Un numéro constituant un document de premier ordre sur ce thème : La Défense, l'intangibilité et la construction de l'Empire. — 64 pages, nombreuses illustrations en noir et cartes en couleurs. Prix : 10 francs.

LE DÉMEMBREMENT DES EMPIRES COLONIAUX

C'est notre confrère « Le Monde Colonial Illustré » qui publie, sous ce titre, dans son numéro du 1er décembre une étude courageuse, signée X X X où sont relevées les fautes commises pendant ces dernières années par la politique franco-britannique en face du 3e Reich.

L'auteur conclut :

« Que faire ? — Dans les conditions présentes et la situation européenne étant ce qu'elle est, que faut-il faire ? D'abord se ranger à l'avis de la majorité qui groupe l'Australie, l'Union du Cap, les colons, et les indigènes du Tanganyika, ceux du Cameroun et du Togo, le Gouvernement belge et tous ses ressortissants du Congo, la République Portugaise et ses sujets africains et répondre au Führer avec calme et résolution : 1° que la question coloniale ne saurait se poser sous l'angle d'une cession territoriale, ni même sous celui d'un abandon quelconque de souveraineté ; 2° que les divers états possédants ne se refusent pas à discuter avec le Reich les problèmes économiques pouvant intéresser les territoires d'outre-mer

« Il faut choisir ! Ou bien « attendre et voir venir », ou bien « tenir son gourdin à la main et parler poliment ». La France a choisi. »

Avant de partir pour Paris
notez l'adresse de

l'Agence Havas

62, *RUE DE RICHELIEU, PARIS*

vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

—:— PRIX MODÉRÉS —:—

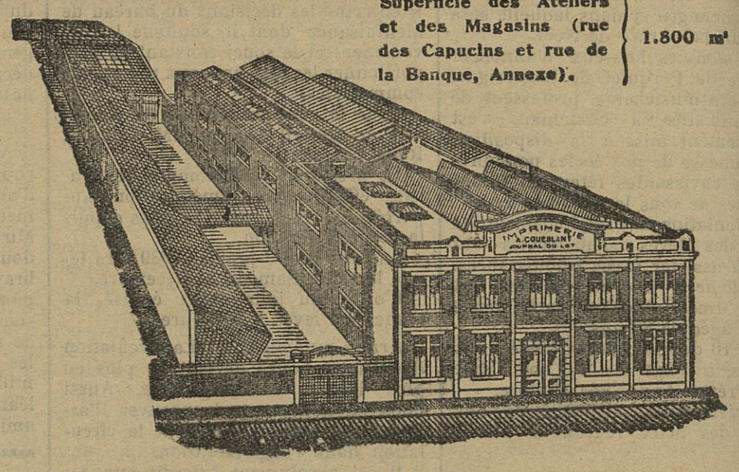

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } **1.800 m²**

Dans **la Mode Pratique**
tout est si pratique et vraiment élégant !

Tous les jeudis : **1 fr. 25**

Abonnement 1 an : **48** fr. ; **50** ou **55** fr. avec prime.

Envoyer mandat-poste (pas de mandat-carte) à

LA MODE PRATIQUE, 49, avenue de l'Opéra, PARIS.

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	—	10 15	»	20 15	21 45	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	—	10 28	»	20 25	21 59	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	—	15 29	»	0 36	2 36	5 10	»
LIMOGES départ.	»	»	—	15 43	»	0 40	2 47	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	—	17 03	»	1 56	4 3	7 20	»
BRIVE... départ.	8 14	12 28	—	17 9	18 3	2 1	4 18	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	13 4	—	—	18 34	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 12	13 36	—	17 46	18 52	—	4 58	8 12	»
CAZOULES.....	9 19	13 43	—	—	18 58	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	13 48	—	—	19 2	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 33	13 57	—	—	19 10	—	—	—	»
Nozac.....	9 42	14 6	—	—	19 18	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 55	14 19	—	18 8	19 27	—	5 23	8 36	»
Saint-Clair.....	10 4	14 28	—	—	19 35	—	—	—	»
Dégagnac	10 14	14 38	—	—	19 44	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	14 48	—	—	19 53	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	14 58	—	—	20 2	—	—	—	»
Espère.....	10 42	15 6	—	—	20 9	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 51	15 15	—	18 43	20 18	3 32	6 »	9 13	»
CAHORS départ .	11 45	17 25	—	18 47	»	3 36	6 4	9 18	7 48
Sept-Ponts.....	11 56	17 36	—	—	»	—	—	—	7 53
Cieurac	12 11	17 51	—	—	»	—	—	—	8 2
Lalbenque.....	12 18	17 58	—	—	»	—	—	9 42	8 8
Caussade.....	12 46	18 31	—	19 27	»	—	6 45	10 3	8 30
MONTAUBAN arr.	13 17	19 4	—	19 47	»	4 30	7 4	10 23	8 55
TOULOUSE.. arr.	14 07	»	—	20 35	»	5 11	7 45	11 25	9 56

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. (2) 1re, 2e, 3e cl.	Autorails	RAPIDE	OMNIB.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	3 58	—	8 35	9 33	13 25	—	15 50	17 20	21 5	—	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	—	9 17	10 50	14 6	—	16 35	18 12	21 46	—	0 »
Caussade.....	6 50	—	9 35	11 15	—	—	17 16	18 34	22 4	—	—
Lalbenque.....	7 26	—	—	11 40	—	—	17 56	18 57	—	—	—
Cieurac.....	7 34	—	—	11 45	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 44	—	—	11 54	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	—	10 9	11 59	14 58	—	18 20	19 14	22 40	—	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	12 »	15 2	13 32	»	19 19	22 44	—	0 56
Espère.....	8 27	—	—	Continue sur Libos et Agen	—	13 44	»	19 30	—	—	—
St-Denis-Catus ...	8 40	—	—		—	13 56	»	19 41	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—		—	14 12	»	19 53	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—		—	14 21	»	20 »	—	—	—
Saint-Clair.....	9 10	—	—		—	14 31	»	20 8	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51		—	14 42	»	20 18	23 24	—	—
Nozac.....	9 30	—	—		—	14 49	»	20 25	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 38	—	—		—	14 57	»	20 33	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—		—	15 3	»	20 39	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—		—	15 9	»	20 45	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 11		—	15 18	»	20 56	23 45	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—		—	15 46	»	21 22	—	—	—
BRIVE.... arr.	10 57	—	11 49		16 33	16 11	»	21 47	0 23	—	2 24
BRIVE.... dép.	»	—	11 56		16 39	—	»	»	0 29	—	2 30
LIMOGES. arr.	»	—	13 20		18 5	—	»	»	1 49	—	3 47
LIMOGES. dép.	»	—	13 35		18 14	—	»	»	2 2	—	3 50
PARIS.. (A.) arr.	»	—	18 52		23 23	—	»	»	6 43	—	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»	—	19 4		23 35	—	»	»	6 55	—	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) Du 15 Mai au 7 Juillet inclus et du 5 Octobre au 14 Mai 1939.

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

		Autorails	MARCH.-VOY.	Autorails
MONTAUBAN.....	»	10 50	14 6	16 35
CAHORS.....	»	11 59	14 58	18 20
CAHORS.....	7 3	12 »	15 51	18 50
Mercuès.....	7 16	12 9	16 10	18 59
Douelle (*Arrêt*).....	7 20	12 *a* 12	16 17	19 *a* 2
Parnac.....	7 29	12 17	16 28	19 7
Luzech.....	7 35	12 22	16 36	19 12
Pont de Castelfranc.	»	12 *a* 28	»	19 *a* 18
Castelfranc.....	7 45	12 30	16 50	19 21
Prayssac (*Arrêt*).....	7 49	12 33	16 56	19 24
Puy-l'Evêque.....	7 56	12 39	17 6	19 30
Duravel.....	8 3	12 45	17 16	19 35
Soturac-Touzac.....	8 10	12 50	17 26	19 41
Fumel.....	8 20	12 59	17 40	19 49
LIBOS.....	8 25	13 2	17 46	19 52
AGEN.....		14 6		

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

	Autorails		Autorails	
PENNE.....	6 26		13 30	
LIBOS... dép.....	6 43	9 15	13 52	18 14
Fumel.....	6 46	9 23	13 55	18 21
Soturac-Touzac.....	6 54	9 37	14 3	18 32
Duravel.....	7 »	9 47	14 9	18 39
Puy-l'Evêque.....	7 5	9 57	14 14	18 46
Prayssac (*Arrêt*).....	7 11	10 10	14 20	18 55
Castelfranc.....	7 14	10 17	14 23	19 »
Pont de Castelfranc.	7 *a* 17	»	14 *a* 25	»
Luzech.....	7 24	10 38	14 32	19 12
Parnac.....	7 29	10 51	14 37	19 21
Douelle (*Arrêt*).....	7 *a* 33	11 »	14 *a* 41	19 26
Mercuès.....	7 38	11 8	14 45	19 32
CAHORS.....	7 47	11 26	14 54	19 45
CAHORS.....	7 48	11 45	17 25	»
MONTAUBAN.....	8 55	13 17	19 4	»

De CAHORS à CAPDENAC

CAHORS.....	8 2	9 50	12 43	17 04
Cabessut.....	8 11	10 01	12 51	17 17
Arcambal.....	8 20	10 17	13 »	17 28
Vers.....	8 28	10 35	13 07	17 37
Saint-Géry.....	8 35	10 55	13 12	17 43
Conduché.....	8 46	11 24	13 22	17 53
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 34	13 28	18 05
St-Martin-Labouval..	8 59	11 59	13 35	18 14
Calvignac.....	9 5	12 09	13 40	18 22
Cajarc.....	9 16	12 26	13 52	18 36
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc (les 10 & 25)	14 01	18 47
Toirac.....	9 33		14 08	18 57
Lamadeleine.....	9 44		14 19	19 10
CAPDENAC.....	9 55		14 30	19 22

De CAPDENAC à CAHORS

CAPDENAC.....	7 11	11 45	»	16 54
Lamadeleine.....	7 23	12 01	»	17 04
Toirac.....	7 34	12 15	»	17 13
Montbrun.....	7 42	12 26	»	17 20
Cajarc.....	7 52	12 41	»	17 30
Calvignac.....	8 2	12 54	»	17 39
St-Martin-Labouval..	8 9	13 03	»	17 45
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 13	»	17 52
Conduché.....	8 23	13 24	»	17 59
Saint-Géry.....	8 33	13 40	»	18 11
Vers.....	8 43	13 47	»	18 16
Arcambal.....	8 50	13 58	»	18 23
Cabessut.....	8 59	14 13	»	18 32
CAHORS.....	9 6	14 22	»	18 39

a. — Ce signe désigne un arrêt facultatif. (Pour descendre, demander l'arrêt au chef de train ; pour monter, s'adresser au personnel du point d'arrêt ou à défaut faire signe au conducteur).

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

	(1)				EXP.
St-Denis-près-Martel.	4 50	9 15	14 44	17 53	18 43
Vayrac.....	4 58	9 23	14 50	18 4	18 48
Bétaille (*arrêt*).....	5 3	9 28	14 54	18 9	—
Puybrun.....	5 11	9 36	15 2	18 15	18 56
Bretenoux-Biars.....	5 20	9 44	15 10	18 24	19 3
Port-de-Gagnac.....	5 26	9 50	15 16	18 31	—
Laval-de-Cère	5 34	9 58	15 23	18 39	19 14
Lamativie	5 53	10 15	15 40	18 56	19 28
Siran (*arrêt*).....	6 7	10 30	15 54	19 10	—
La Roquebrou.....	6 25	10 43	16 5	19 22	19 53
AURILLAC.. arrivée.	7 13	11 20	16 40	19 58	20 24

(1) A lieu du 1er Juillet au 26 Septembre.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

					(2)
AURILLAC.. départ.	5 55	6 30	10 40	17 17	21 30
La Roquebrou.....	6 21	7 11	11 18	17 55	22 7
Siran (*arrêt*).....	—	7 22	11 29	18 6	—
Lamativie	6 43	7 36	11 43	18 21	22 31
Laval-de-Cère	6 56	7 51	11 58	18 40	22 46
Port-de-Gagnac.....	—	7 53	12 5	18 48	—
Bretenoux-Biars	7 8	8 13	12 19	19 6	23 3
Puybrun.....	7 15	8 20	12 26	19 13	23 11
Bétaille (*arrêt*).....	—	8 27	12 33	19 21	—
Vayrac	7 24	8 36	12 38	19 27	23 21
St-Denis-près-Martel.	7 29	8 43	12 44	19 34	23 28

(2) Du 1er Juillet au 26 Septembre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

				EXP.	Périodique jour de foire	
Le Buisson. dép.	»	7 33	10 37	17 11		
Sarlat..... dép.	6 40	9 40	12 »	17 47	17 58	19 30
Cazoulès.....	7 34	10 34	12 33	18 12	19 07	20 24
Souillac.....	7 50	10 50	12 46	18 17	19 18	20 40
Souillac.....	8 »	11 30	13 47	18 17		
Le Pigeon.....	8 18	11 48	14 »	18 25	»	»
Baladou . Arrêt.	8 26	11 56	14 4	—	»	»
Martel.....	8 34	12 04	14 11	18 34	»	»
St-Denis-p.-Mar'.	8 50	12 20	14 19	18 42	»	»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 30	—	—	9 10	13 »	16 40
Martel.....	7 39	—	—	9 26	13 13	16 56
Baladou.....	—	—	—	9 34	13 19	17 04
Le Pigeon.....	7 47	—	—	9 42	13 22	17 12
Souillac.....	7 55	—	—	9 59	13 31	17 30
Souillac.....	7 56	6 15	8 20	11 20	13 45	18 »
Cazoulès.....	8 1	6 23	8 36	11 36	13 52	18 16
Sarlat.....	8 27	7 31 / 5 30	9 30	12 30	14 28	19 10
Le Buisson. ar.	9 01	6 14	—	—	15 48	—

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 21	16 55	»
Carsac.....	8 37	17 11	»
Grolejac.....	8 42	17 16	»
St-Cirq-Madelon.....	8 53	17 27	»
Payrignac (arr.).....	9 3	17 37	»
GOURDON.....	9 16	17 50	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	7 »	15 »	»
Payrignac (arr.).....	7 13	15 13	»
St-Cirq-Madelon.....	7 23	15 23	»
Grolejac.....	7 34	15 34	»
Carsac.....	7 39	15 39	»
SARLAT	7 52	15 52	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	19 45
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	23 23
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	23 43
FIGEAC.....	2 45	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	23 54
Le Pournel.....	—	7 50	11 42	»	14 24	20 3	—
Assier.....	3 35	8 1	11 54	»	14 33	20 13	0 16
Flaujac (halte)...	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21	
Gramat.....	5 7	8 23	12 18	»	14 54	20 34	0 34
Rocamadour.....	5 19	8 35	12 28	»	15 7	20 45	0 44
Montvalent.....	5 36	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—
St-Denis-p.-Martel arr.	5 47	8 58	12 51	»	15 33	21 7	1 3
St-Denis-p.-Martel dép.	5 58	9 6	13 1	»	15 43	21 15	1 7
Quatre-Routes....	6 9	9 16	13 11	»	15 52	21 25	—
Turenne.....	6 21	9 26	13 21	»	16 2	21 34	—
BRIVE..... ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	1 39
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 30	8 43

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

				(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 8	22 50	»	7 25	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 47	8 19	»	14 3	17 13	18 16	»
Turenne.....	4 8	8 44	»	14 23	17 34	18 52	»
Quatre-Routes....	4 16	8 53	»	14 31	17 42	19 3	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 23	9 »	»	14 38	17 49	19 15	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 29	9 8	»	14 42	17 53	19 39	»
Montvalent.....	—	9 19	»	—	18 4	19 57	»
Rocamadour.....	4 56	9 37	»	15 6	18 20	20 46	»
Gramat.....	5 8	9 50	»	15 16	18 31	21 7	»
Flaujac (halte)...	—	10 3	»	—	18 43	»	»
Assier.....	5 27	10 13	»	15 34	18 53	21 42	»
Le Pournel.....	—	10 22	»	—	19 2	»	»
FIGEAC.....dép.	5 52	10 44	»	15 56	19 19	22 13	»
CAPDENAC ar.	6 1	10 53	»	16 5	19 28	22 26	»
CAPDENAC d.	6 27	11 20	»	16 14	19 43	»	»
TOULOUSE.....	9 56	15 28	»	19 13	23 29	»	»